

ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), M. MME FADIGA Nohu-chen

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante IESA Paris

Arts et Culture

certifie que le projet intitulé Festival écoféministe

porté par association MINERVA

étudiant.e(s) en Communiqué d'exposition / Marché de l'art contemporain

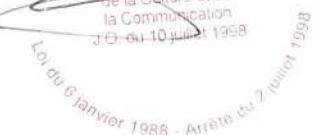
n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A Paris

Le 18/04/85

Signature + cachet de l'établissement


Institut d'Etudes Supérieures des Arts
Établissement d'Enseignement Supérieur
Ministère de la Culture et de la Communication
J.O. du 10 juillet 1988


Loydu 6 janvier 1988 - Arrêté du 2 juillet 1988